

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 16 décembre 2022

Le seize décembre deux mille vingt-deux, à 9h30, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée du Louvre – Lens » s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation du Président du Conseil d'Administration en date du 23 novembre 2022.

Présents : Sabine BANACH-FINEZ, Valérie BIEGALSKI, Aurore COLSON, Hélène CORRE, Valérie CUVILLIER, Dominique DE FONT-REULX, Laurence DES CARS, Mady DORCHIES-BRILLON, Olivier GABET, Jean-Philippe GOLD, Aline FRANÇOIS-COLIN, Pascal LAFFUMA, Jean-Yves LARROUTUROU, Jean-Paul MULOT, Kim PHAM, Mathilde PROST, Jean-François RAFFY, Lucie RIBEIRO, Francis STEINBOCK, Ariane THOMAS.

Pouvoirs : Xavier BERTRAND à Mady DORCHIES-BRILLON, Sylvain ROBERT à Hélène CORRE, Georges-François LECLERC à Jean-François RAFFY.

Excusés : Jean-Jacques AILLAGON, Christelle BUISSETTE, Bruno CLAVET, Laure DALON, François DECOSTER, Hilaire MULTON, Vincent POMAREDE, Marine TONDELIER, Loraine VILAIN.

Assistaient également à la séance :

Musée du Louvre-Lens : Marie LAVANDIER, Rémi MAILLARD, Juliette GUEPRATTE, Véronique PETITJEAN, Gautier VERBEKE.

Conseil régional Hauts-de-France : Sophie BARRERE, Solange SARRAT-LANGER.

Conseil départemental Pas-de-Calais : Stéphanie BONNET.

Communauté d'Agglomération de Lens Liévin : Nelly TURLUTTE.

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'Administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Madame Sabine BANACH-FINEZ est désignée comme secrétaire de séance.

Délibération n° 2022-214

Modification du tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à L. 1431-9 et R.1431-1 à R. 1431-21,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois concernés,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu la délibération n° 2011-004 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 11 février 2011 approuvant le tableau des emplois et la création des postes correspondants,

Vu la délibération n° 2011-024 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 11 octobre 2011 approuvant le tableau des emplois et la création des postes correspondants,

Vu la délibération n° 2012-036 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 17 février 2012 approuvant le tableau des emplois et la création des postes correspondants,

Vu la délibération n° 2013-020 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 25 juin 2013 approuvant le tableau des emplois,

Vu la délibération n° 2015-26 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 30 juin 2015 approuvant le tableau des effectifs et des emplois,

Vu la délibération n° 2017-149 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 16 juin 2017 portant modification du tableau des effectifs – transformations de poste (suppression et création),

Vu la délibération n° 2022-193 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 5 avril 2022 modifiant le tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens,

Vu la délibération n° 2022-203 du Conseil d'Administration du Musée du Louvre-Lens du 27 septembre 2022 modifiant le tableau des emplois et des effectifs du Musée du Louvre-Lens,

Vu le tableau des effectifs,

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200027662-20221216-2022_214-DE

RAPPORT DE PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- **Adaptation du tableau des effectifs afin de permettre la nomination d'agents bénéficiaires d'un avancement de grade ou ayant réussi un concours administratif**

Afin de permettre les avancements de grade de fonctionnaires du Musée, les postes correspondant doivent être transformés pour modifier la fourchette de grade. Il est précisé que les emplois correspondant avaient déjà été créés par délibération comme indiqué dans le tableau de l'annexe 1.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver ce présent rapport**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour expédition conforme,
Pour la Présidente, par délégation Marie Lavandier, Directrice de
l'établissement public de coopération culturelle
« Musée du Louvre-Lens »

Délibération certifiée exécutoire le



REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-200027662-20221216-2022_214-DE